

DOC. PARLEMENTAIRE No 18

Somme toute, que nous examinions l'assistance et la prospérité des colons qui ont souffert pour la cause de leur roi et de leur patrie envers laquelle Votre Majesté s'est toujours montrée si bien disposée, ou les progrès de la colonie comme contribuant au bien de la nation, l'une ou l'autre de ces considérations et, à plus forte raison les deux réunies, nous portent à croire que le projet que nous soumettons maintenant est tel qu'il méritera et recevra votre attention et votre auguste appui.

Pour notre part, nous nous considérons liés par les plus fortes obligations de faire tous les efforts possibles pour seconder les désirs de cette population. C'est par notre exemple que beaucoup d'entre eux ont été induits à quitter leurs anciennes habitations et à prendre les armes, ce qui leur a valu la perte de leurs propriétés et le bannissement de leur pays; et c'est dans l'espoir de voir notre démarche auprès de leur souverain couronnée de succès qu'ils ont entrepris la tâche ardue de fonder une colonie dans une contrée sauvage et inhospitalière. Connaissant bien les sentiments de ces citoyens et les coutumes dans lesquelles ils ont été élevés, nous croyons de notre devoir de déclarer très respectueusement qu'à notre avis, à moins d'atteindre le but auquel ils tendent, pris de découragement, ils abandonneront leur présente entreprise et préféreront quelque autre partie des possessions de Votre Majesté, où ils goûteront les bienfaits de la constitution britannique, mais où peut-être ils ne rendront pas autant de services que dans leur actuelle condition, si on leur accorde la protection sollicitée.

Vos pétitionnaires, en conséquence, mus par des motifs d'humanité envers quelques familles affligées, par un sentiment d'honneur et de justice envers un groupe d'hommes méritants qui ont placé leur confiance en eux, se considérant jusqu'à un certain point responsables de la perte éventuelle de biens et des revers de fortune essuyés par ces gens, mus par l'assurance de l'utilité publique de la mesure, implorent très humblement Votre Majesté d'accorder aux établissements en question les avantages des lois et du gouvernement britanniques et de l'exemption des tenures.

Londres, le 11 avril 1785.

(Signé)

Gay Johnson, col. des six nations et
surindant de leurs affaires.

Rob^t Leake, ci-devant major du 2^e
bataillon, rég. K. R., New-York.

John Munro, ex-capitaine 1^{er} ba-
taillon rég. K. R., New-York.

P. Daly, ex-capitaine 1^{er} bataillon,
rég. K. R., New-York.

Thos. Gummersal, capitaine de
l'ancien 1^{er} bataillon, rég. K.
R., New-York.

John Butler, Lt-colonel, comman-
dant des anciens "Rangers."

Eben Jessup, ancien lieutenant-
colonel-commandant des "King's
Loyal Americans."

James Gray, ci-devant rég. K. R.,
New-York.

Edw. Jessup, major, commandant
de l'ancien corps des "Loyal
Rangers."